

Bureau du 4 septembre 2006

Décision n° B-2006-4515

commune (s) : Vénissieux

objet : **Les Minguettes Max Barel - Quartier la Darnaise - Grand projet de ville (GPV) - Construction de 21 garages boxés à l'arrière de la tour 38 - Opac du Grand Lyon - Fonds de concours**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Politique de la ville et renouvellement urbain

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 24 août 2006, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2006-3289 en date du 27 mars 2006, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

Le quartier des Minguettes à Vénissieux se caractérise par une absence forte de garages sécurisés.

Le projet de construction par l'Opac du Grand Lyon de 21 garages boxés, à l'arrière de la tour 38, s'inscrit dans le cadre du GPV et du protocole de renouvellement urbain du quartier de la Darnaise.

La maîtrise d'ouvrage est assurée par l'Opac du Grand Lyon. Le coût prévisionnel de l'opération s'élève à 317 088 € TTC.

Le financement de ce projet est le suivant :

- Opac du Grand Lyon	179 088 €
- Anru	46 000 €
- Communauté urbaine	46 000 €
- commune de Vénissieux	46 000 €

Vu ledit dossier ;

DECIDE

1° - Approuve la participation financière de la Communauté urbaine à la construction de 21 garages situés à l'arrière de la tour 38 dans le quartier de la Darnaise à Vénissieux, sous forme de fonds de concours à l'Opac du Grand Lyon, à hauteur de 46 000 € nets de taxes.

2° - Autorise monsieur le président à signer :

- a) - les documents relatifs à la mise en œuvre de ces dispositions,
- b) - la convention financière entre la Communauté urbaine et l'Opac du Grand Lyon.

3° - Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2006 - compte 204 170 - fonction 824 - opération 0061.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,

le président,
pour le président,